



Compte rendu de la réunion du 22 juin 2010

Réflexion sur l'ouverture à d'autres producteurs

Membres élus présents :

- Jean-Christophe BINARD
- Rémi BOSCHER
- Jean-Baptiste GALERME
- Richard LELOUTRE

Amapiens présents :

- Ivan SACHET

Invités :

-

Suite aux sollicitations de plusieurs producteurs pour pouvoir distribuer leurs produits via AMAPopote, une réflexion a été amorcée pour définir notre position officielle vis à vis de ces demandes.

CONSTAT

- les règles telles que définies dans la Charte des AMAP (*cf. Alliance Provence détentrice de la marque AMAP*) imposent 1 AMAP pour 1 producteur,
- aujourd'hui de nombreuses AMAP (toutes celles de Rennes a priori) dérogent à cette règle,
- il est néanmoins important de maintenir un engagement identique envers tous les producteurs,
- la logique de « *grandir pour grandir* » augmente le risque de n'avoir plus que des consommateurs de moins en moins impliqués dans l'accompagnement et le soutien au(x) producteur(s),
- les statuts et le règlement intérieur d'AMAPopote ne permettent pas de se positionner clairement sur ces sujet, il devient important de les revisiter.

PISTES D'ACTION

- créer un groupe de travail pour réfléchir au règlement et aux statuts en définissant un Projet / des Objectifs pour l'association puis se positionner vis à vis de la Charte des AMAP d'Alliance Provence (les solliciter via Amap d'Armorique par ex.),
- s'appuyer sur le noyau dur des Amaps d'Armorique pour élargir le champ de la réflexion et bénéficier des réflexions menée par d'autres structures,
- étudier la possibilité de créer une AMAP « Fromage » en partenariat avec les autres AMAP rennaises,
- créer une dynamique interne avec nos adhérents en organisant des animations (sur le lieu de distribution et en dehors), en s'appuyant sur d'autres structures du quartier (cours cuisine pour les enfants à la Maison du Ronceray, rallye, visites,...),,